

Le 16 juin 1768 - Poivre au ministre : traite à Madagascar et au Mozambique

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/22, f°110.

Traite à Madagascar et au Mozambique. Spéculations de Poivre sur les équilibres économiques. Un afflux de viande à bon marché créerait un salubre abaissement général des prix, il faudrait donc privilégier la traite des bœufs. Dumas, maître des opérations, entend traiter prioritairement des esclaves dont il compte tirer un profit personnel.

N°64. Traite de Madagascar.

A l'Isle de France le 16 juin 1768

Monseigneur,

Par ma lettre n°62, en date du huit du courant, que j'ai eu l'honneur de vous adresser par la voie de Bassora et de la caravane dont vous recevrez le duplicata par le vaisseau *le Laverdy*, je vous ai rendu compte de toutes les différentes parties de mon administration. J'ai eu l'honneur de vous parler dans cette lettre de mes vues sur la traite de Madagascar, mais je n'ai pu m'étendre assez au long sur cet objet.

Vous verrez, Monseigneur, dans ma correspondance avec M. Dumas que j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, les fortes représentations au sujet de cette traite dont il s'est emparé seul, contre vos ordres les plus formels. ⁽¹⁾

Mon intention était d'employer cette année les trois flûtes du Roi à faire un transport considérable des troupeaux dans notre île. Je vois que cette espèce d'approvisionnement sera le plus long à faire, parce qu'il faut beaucoup de troupeaux pour la multiplication de ces animaux, et qu'on ne saurait s'y prendre trop tôt pour augmenter dans l'île les souches des bœufs à un nombre suffisant afin de pouvoir en préparer une ressource assurée pour les temps de guerre. Les trois flûtes auraient pu nous apporter cette année près de 3000 bêtes à cornes, et l'année prochaine nous aurions achevé notre approvisionnement complet. Cette colonie possède déjà plus de 6000 bêtes à cornes. Si nous pouvons doubler ce nombre, et les laisser multiplier en consommant que les vieilles bêtes, nous serons sûr dans tous les temps d'un approvisionnement très suffisant, quelque nombreuses que soient les escadres qui pourront nous arriver.

Notre objet rempli de ce côté, nous eussions été sans inquiétude à tous égards quant à l'approvisionnement en subsistance, car il paraît qu'avec la quantité d'esclaves, de cultivateurs qui sont actuellement dans l'île, et avec les ressources que fournit l'île de Bourbon, les récoltes d'une année suffiraient au-delà pour nourrir l'île et même les vaisseaux pendant deux années. Il ne nous manque que des greniers.

En désirant d'occuper cette année les flûtes uniquement au transport des bœufs, j'avais encore en vue de commencer l'établissement d'une boucherie ; tant qu'elle ne sera pas établie, la vie sera toujours ici très chère.

Je médite depuis longtemps de publier un tarif qui diminue le prix des denrées et de la main-d'œuvre. Ce tarif est fait, mais je suis arrêté par les considérations suivantes.

1°. Si dans ce moment-ci je publiais ce tarif qui diminue le prix de la main-d'œuvre, laquelle est ici avec un prix excessif, tous les ouvriers se plaindront justement qu'au prix où sont les denrées, il leur serait impossible de vivre.

2°. Si le tarif qui diminue le prix de la denrée est publié, les cultivateurs se plaindront que j'augmente leur misère dans un moment où ils sont écrasés par leurs dettes.

¹ Parmi les documents joints à cette lettre, et en rapport avec celle-ci, se trouve les « Instructions au Sr Glemet au sujet de la traite à Madagascar » (Base doc.=> 22 mai 1768)

3°. Les colons accoutumés à vendre fort cher les denrées les plus viles, voyant qu'ils ne pourraient plus les vendre au même prix, cesseront d'en envoyer aux marchés publics.

4°. Par une suite nécessaire de ce refus de la part des habitants d'envoyer aux marchés, les denrées de premier besoin manqueront dans le port, et cette ville qu'on nomme le Camp, qui ne subsiste que par les envois faits au marché, manquera subitement de toutes espèces de subsistance excepté le pain.

Si dans ce moment que je dois prévoir, j'avais une bonne boucherie établie, je ne craindrais pas le refus des cultivateurs : avec du pain et de la viande de boucherie à un prix raisonnable, les habitants du port vivraient très bien, et se passeraient pour un temps des volailles, des fruits, des légumes et des racines, envoyés journellement par la colonie. Ceux-ci, qui verraient que l'on pourrait se passer de leurs envois, seraient moins obstinés. D'un autre côté l'établissement de la boucherie, en multipliant les matières de subsistance ferait seul tomber le prix des denrées, et préparerait les esprits à la réception du tarif qui ne servirait plus qu'à fixer invariablement la valeur des dites denrées.

Voilà, Monseigneur, quelles ont été mes vues lorsque j'ai insisté auprès de M. le Commandant à ce qu'il me laisse diriger les opérations de la traite, suivant vos ordres, et à ce qu'il consentit que les flûtes ne fissent cette année d'autres voyages que ceux du Fort Dauphin pour le transport des bœufs.

L'intérêt particulier de M. Dumas l'a emporté sur toutes ces considérations, je n'ai pu obtenir qu'un premier voyage de la flûte *la Garonne* au Fort Dauphin. Il s'obstine à ce que les voyages suivants soient faits à Foulepointe, quoique nous fussions convenus d'abord de laisser pendant quelques années cette partie de Madagascar se rétablir des dévastations qu'y avaient causées cinq années continuelles de guerre. L'empressement de faire sa fortune par un transport considérable d'esclaves l'a fait passer par-dessus toutes considérations qui n'avaient pour objet que l'exécution de vos vues et l'intérêt général de cette colonie.

Je vous prie d'observer qu'une flûte peut faire au moins 5 voyages par année au Fort Dauphin, tandis qu'elle ne pourra en faire que deux à Foulepointe, que l'espèce des bœufs est beaucoup plus belle et plus abondante qu'à Foulepointe, que dans le dernier endroit, il n'y a guère que des esclaves à traiter, que ces esclaves ne peuvent être traités qu'avec des piastres, ou avec des marchandises que nous n'avons pas ici, qu'il y a toute apparence que c'est avec des piastres que M. Dumas se propose de faire traiter une grande quantité d'esclaves pour son compte, et qu'il est fort douteux que ses employés puissent y réussir, à moins qu'ils ne paient les esclaves à un prix très haut, ce qui achèvera de perdre entièrement la traite dans cette partie.

Il valait certainement mieux permettre aux armateurs particuliers, conformément à l'ordonnance du Roi, d'aller cette année traiter les riz à la côte de l'est de Madagascar, et employer toutes nos flûtes à traiter des bœufs au Fort Dauphin, cette partie nous eut fourni abondamment.

Pour fournir des bras aux besoins les plus pressés du service, j'ai envoyé dès le commencement de l'année, la flûte *l'Ambulante* à Mozambique pour y traiter 4 ou 500 Noirs beaucoup plus convenables à toutes les parties du service, et surtout à celle de la marine que les esclaves de Madagascar. Il n'est pas possible d'employer ces derniers sur le port, et encore moins dans les bateaux, ils ne manqueraient pas de les enlever pour retourner à Madagascar, c'est un fait d'expérience. J'attends la flûte *l'Ambulante* au commencement du mois d'août prochain, elle aura le temps de faire encore au moins deux voyages au Fort Dauphin, si M. Dumas veut y consentir.

J'ai écrit au gouverneur portugais de Mozambique pour me lier avec lui, établir une correspondance suivie, et former entre nous une liaison de commerce et de bon voisinage. Si ses réponses sont favorables comme je l'espère, il sera beaucoup plus avantageux pour cette colonie, qu'elle tire ses esclaves de Mozambique que de les tirer de Madagascar, les premiers sont plus forts, plus robustes, très propres à la marine, et multiplient. Ceux de Madagascar sont faibles, méchants, amoureux de leur liberté, déserteurs éternels, et ne multiplient point.

M. Dumas faisant traiter des esclaves à Madagascar en piastre, à un prix très haut suivant les apparences, et en grande partie pour son propre compte, a le plus grand intérêt de maintenir ici à un haut prix la valeur des esclaves. La colonie en souffrira considérablement, le cultivateur est pauvre, accablé de dettes, et sera longtemps dans l'impossibilité d'acheter des esclaves à un haut prix.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

P. S. Je joins ici copie du procès-verbal qui vient de m'être envoyé de Bourbon par l'écrivain de la flûte *la Garonne* au sujet de l'embarquement irrégulier du nommé Filet, dit La Bigorne, dont il est parlé dans cette lettre.

[*signé*] Poivre

* * *